Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le 08/04/2026
ID : 032-213203706-20260331-372026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-CLAR

REPUBLIQUE FRANCAISE		
DEPARTEMENT GERS		
NOMBRE DE MEMBRES		
Afférent au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
	15	12
DATE DE LA CONVOCATION : 26/03/2026		
Objet : Délégation du délégué a l'établissement public de santé de Lomagne		
Délibération N°	37-2026	

SEANCE ORDINAIRE N°04-2026
Du 31 mars 2026

L'an deux mille-vingt six le trente et un mars à 19h30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal sous la présidence du maire, Eric Ballester

Présents: BALLESTER Éric, VILLADIEU Catherine, TERNIER Gilles, FOURSIN Guy, DERREY Alain, RAZAFIMANANTSOA Marie-Hélène, DESIRAT Véronique, ORMIERE Sylvie, GAURAN Jean-Luc, MATTIUZZO Cyril, PLEWA Claude, CHOMARAT Caroline

Absents excusés: RAGUENEAU Laure, POUTEAU Lionel, VILLEMUR Michèle

Secrétaire de séance : CHOMARAT Caroline

Procurations : POUTEAU Lionel donne procuration à DERREY Alain.
RAGUENEAU Laure donne procuration à VILLADIEU Catherine

Suite au renouvellement du conseil municipal, monsieur le maire rappelle qu'il est nécessaire de désigner un délégué pour représenter la commune au sein de l'établissement public de santé de Lomagne.

Monsieur Guy FOURSIN propose sa candidature.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Le maire,
BALLESTER Eric

Secrétaire de séance,
CHOMARAT Caroline

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.